



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

PV n° 38 du 7 juin 2018

Présents :

MM. B. MAY, J. MAURIAC, L. ERAY.

Excusés :

Mme P. BEAURENAUD

M. G. MARTIN, PH. LEJEUNE.

FORFAITS

Journée du 3 juin 2018

DEPARTEMENTAL 3

Poule B

Match CORBIGNY 3 / MARZY 2 – n° 50325.2 – Forfait déclaré de MARZY 2.

Amende 79 €.

DEPARTEMENTAL 4

Poule B

Match SAINT-SEINE 1 / SAINT-PEREUSE 1 – n° 50547.2 – Forfait déclaré de SAINT-PEREUSE 1.

Amende 79 €.

Poule C

Match SUD-LOIRE-ALLIER 2 / MARZY 3 – n° 50613.2 – Forfait déclaré de MARZY 3.

Amende 79 €.

MODIFICATION AU CALENDRIER

Journée du 3 juin 2018

Match MOULINS-ENGILBERT 2 / CHAMPVERT 1 – n° 50550.2 – Suite au forfait de MOULINS-ENGILBERT 2 à l'aller, ce match aurait dû se jouer à CHAMPVERT. Ce dernier a bien voulu se déplacer.

La commission remercie les deux clubs de leur sportivité.

COUPES DEPARTEMENTALES

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Demi-finales

NEVERS-CHALLUY-SERMOISE R2 / SNID R1 fixé le 09 juin 2018, à 18 h.

FC NEVERS 58 R3 / GARCHIZY R1 fixé le 10 juin 2018

COUPE DU DISTRICT

Demi-finales

COSNE D1 / NARCY D2 fixé le 10 juin 2018

COULANGES D1 / POUQUES D1 fixé le 10 juin 2018

COUPE DE L'AMITIE

Demi-finales

COSNOIS FC 2 / SAUVIGNY 2 fixé le 10 juin 2018

LA MACHINE 3 / MARZY 3 fixé le 10 juin 2018

DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNOI

De POUILLY-sur-LOIRE le 23 juin 2018

Droit 26€

Le Président,
Bernard MAY



Le secrétaire,
Jean MAURIAC



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévu à l'annuaire du District. L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions prononcées.